



## Que faire après l'assassinat de son père ?

Par **assassinat de mon pere**, le **27/02/2008 à 10:36**

**Les Droits de l'Homme restent ils qu'un concept ?**

Par **Upsilon**, le **27/02/2008 à 15:04**

Bonjour et bienvenue sur notre site. Tout d'abord, je tiens à exprimer le soutien de toute l'équipe d'Experatoo. Votre cas doit être extrêmement difficile à vivre et je pense que personne ne peut imaginer ce que vous ressentez.

Je pense que votre post n'appelle pas de réponse juridique mais plutôt un besoin de parler de votre histoire, tragique. Mais si vous avez la moindre question n'hésitez pas à vous adresser à nous. Je ne peux pas garantir notre efficacité, mais nous ferons au mieux.

Je comprend votre frustration, mais il ne faut pas en arriver à penser que l'Etat Francais se fait le complice des assassins...

L'Etat Francais est un Etat de droit dans lequel il existe des lois qui doivent être respectées. Les magistrats qui ont rendu leur décision ont du le faire en respect de ces lois auxquelles ils sont soumis. Toutes les lois ne sont pas parfaites et elles peuvent être discutées, surtout lors de drame humain tel que le votre.

Mais si elles ne sont pas parfaites, elles sont faites pour être les plus justes possibles et pour garantir du mieux possible les droits de chacun. Voir l'assassin présumé de son père en liberté doit être très difficile à supporter, mais tout d'abord êtes vous certain qu'il était bien coupable ou existait il un doute ?

Pour quelles raisons cet homme a t'il été libéré ?

En renouvelant notre soutien et dans l'attente de vous lire de nouveau,

Upsilon.